

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

**4<sup>ème</sup> Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires  
monétaires, la planification économique et l'intégration  
Réunion des experts  
9-11 mars 2020  
Accra (Ghana)**

**Eco/STC/MAEPI(IV)/EXP/6**



EA25692 – 133/2/15

**COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE  
CINQUIEME CONFERENCE DES MINISTRES  
AFRICAINS CHARGES DE L'ETAT CIVIL  
Réunion des ministres  
17-18 octobre 2019  
Lusaka (Zambie)**

AUC/CRMC5/

Distr. : Général  
18 octobre 2019

Original : Anglais

**PROJET DE RAPPORT DE LA REUNION DES MINISTRES**



**APAI-CRVS**  
Everyone visible in Africa

**Decade for Repositioning  
of Civil Registration and  
Vital Statistics in Africa  
2017-2026**

## I. Introduction

1. La cinquième Conférence des ministres africains responsables de l'état civil s'est tenue au Centre de Conférences international Mulungushi à Lusaka (Zambie), les 17 et 18 octobre 2019. La réunion a été organisée par la Commission de l'Union africaine en collaboration avec le Gouvernement de la République de Zambie avec le soutien de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de la Banque africaine de développement (BAD).

## II. Participation

2. Ont assisté à la réunion les représentants des États membres suivants: Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Guinée équatoriale, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, République démocratique arabe sahraouie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Swaziland, Togo, Tunisie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

3. Les institutions suivantes ont soutenu et assisté à la réunion : Organisation des Nations Unies (Division de la statistique des Nations Unies et Groupe d'experts sur l'identité juridique des Nations Unies - UN LIEG), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Organisation mondiale de la santé (OMS), Banque mondiale; Centre africain de prévention et de lutte contre les maladies (CDC-Afrique), Initiative Bloomberg pour la santé, Centre d'excellence pour l'état civil et les statistiques démographiques civil, Institut national de la statistique de Suède, Plan International, ID4Africa, Mécanisme de financement mondial, Initiative de développement, Paris21 et iCivil Africa, Institut national de la statistique de Suède et de Norvège.

## III. Première session I: Séance d'ouverture

### A. Ouverture de la réunion

4. Dans ses remarques liminaires, l'hon. Stephen Kampyongo (député), ministre de l'Intérieur de la République de Zambie a souhaité la bienvenue à toutes les délégations et a souligné l'importance de la Conférence pour la réalisation de la transformation socio-économique du continent telle qu'elle est résumée dans l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030. Notant la pertinence du thème de la Conférence, il a félicité toutes les parties prenantes pour les résultats enregistrés dans l'amélioration des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil (CRVS) en Afrique depuis 2009. Il a souligné le rôle central de l'engagement politique dans l'accélération des progrès dans le cadre de la Décennie 2017- 2026 pour le repositionnement du CRVS au centre de l'agenda du développement de l'Afrique.

5. Dans son allocution, M. Mohamed Ould Soueidatt, secrétaire général du ministère de l'Intérieur de la Mauritanie et président sortant du Bureau, a présenté un aperçu des résultats obtenus jusqu'ici pour l'amélioration effective des systèmes CRVS en Afrique depuis la quatrième Conférence des ministres responsables de l'état civil tenue à Nouakchott en 2017. Evoquant quelques-uns des défis majeurs, il a

souligné la pertinence du thème de la conférence et a exprimé la nécessité pour les États membres d'assurer l'interopérabilité en vue de capturer tous les événements qui se produisent dans la vie des peuples africains. Il a conclu en remerciant le gouvernement et le peuple de la République de Zambie pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité offerts à toutes les délégations.

**6.** Dans son allocution au nom du président de la Banque africaine de développement (BAD), M. Charles Lufumpa, a remercié le peuple et le gouvernement de la République de Zambie pour l'excellente organisation de la Conférence. Il a rappelé la mission fondamentale de la Banque consistant à réduire la pauvreté et les inégalités en Afrique en finançant et en générant des connaissances pour la réussite de l'Agenda 2063, des ODD et des Cinq priorités. Constatant la faiblesse des systèmes CRVS en Afrique, il a souligné la nécessité de mobiliser davantage d'efforts en utilisant la révolution numérique pour mettre en œuvre le Programme africain sur l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (APAI-CRVS). Après avoir noté les progrès significatifs enregistrés, il a réaffirmé l'engagement de la Banque à continuer de soutenir les efforts des États membres visant à renforcer leurs systèmes CRVS.

**7.** Dans sa déclaration vidéo, Mme Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la CEA, a souligné que l'Afrique était confrontée à un problème d'identité indiquant que la moitié de sa population vivait sans identité, en particulier les femmes et les enfants. Le manque d'identité étant un défi de développement pour la transformation socio-économique de l'Afrique, elle a souligné l'importance de la Conférence pour la création d'une société cohérente dans laquelle personne ne soit laissé pour compte. Compte tenu des progrès accomplis jusqu'à présent dans le renforcement des systèmes CRVS en Afrique, elle a encouragé toutes les parties prenantes concernées à intensifier leurs efforts pour mettre en place des systèmes CRVS efficaces afin de fournir une identité juridique à tous les citoyens africains. Faisant allusion à l'importance de la numérisation, elle a appelé à une plus grande interopérabilité pour relier les systèmes d'état civil et d'identité nationale afin de combler le fossé identitaire de l'Afrique en vue de la réalisation de l'Agenda 2063 et des ODD. Elle a conclu en remerciant le gouvernement et le peuple de la République de Zambie pour leur engagement à améliorer les systèmes CRVS en Afrique.

**8.** Dans ses remarques liminaires, au nom du président de la Commission de l'Union africaine (CUA), S.E. M. Thomas Kwesi Quartey a rappelé le contexte et la pertinence du thème de la Conférence pour la réussite de l'Agenda 2063 et des ODD et de ses programmes phares. Il a noté que des systèmes d'enregistrement de l'état civil efficaces en Afrique contribuaient à améliorer la gouvernance, permettaient aux individus de revendiquer leurs droits humains et civils et facilitaient la prise de décision socio-économique fondée sur des preuves. Il a souligné qu'il importait de renforcer les systèmes CRVS afin de fournir une identité juridique aux citoyens, offrant aux enfants la possibilité de jouir de leurs droits, notamment du droit à l'éducation. Il a réaffirmé l'engagement de la Commission de l'Union africaine et a appelé les partenaires à continuer d'aider les États membres à améliorer leurs systèmes CRVS. Il s'est félicité de la collaboration fructueuse entre la CUA, la CEA et la BAD pour développer l'architecture africaine des statistiques en vue de l'élaboration de politiques fondées sur des preuves. Il a informé les participants à la conférence du lancement prochain de l'Institut des statistiques de l'UA (STATAFRIC) à Tunis le 18 novembre 2019. En conclusion, il a remercié le gouvernement et le peuple de la République de Zambie pour leur hospitalité continue et les facilités offertes en vue de la réussite de l'organisation de la Conférence.

9. Dans son discours liminaire, S.E. Mme Inonge Wina, Vice-présidente de la République de Zambie et invitée d'honneur, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du président de la République de Zambie et a exprimé sa gratitude pour avoir offert à la Zambie l'honneur d'accueillir la cinquième Conférence des ministres africains responsables de l'état civil. Elle a souligné la pertinence de la conférence pour la réalisation de la vision et des aspirations de l'Agenda 2063 pour un continent intégré et prospère dirigé par son peuple. Elle a souligné que la mise en place de systèmes CRVS efficaces était fondamentale pour donner une identité juridique à tous les citoyens en vue de renforcer la bonne gouvernance, d'accroître la participation politique et de favoriser la transformation structurelle. Comblent le fossé identitaire offre la possibilité d'atteindre l'objectif 16.9 des ODD et de résoudre les problèmes durables menant à la pauvreté et aux inégalités afin de construire une société où personne ne soit laissé pour compte. En conclusion, elle a remercié la CUA, la CEA, la BAD et d'autres partenaires pour leur engagement et a souhaité aux participants des délibérations fructueuses et un séjour mémorable à Lusaka. Elle a déclaré la conférence ouverte.

## **B. Election du Bureau**

10. Le Bureau a été constitué comme suit :

<b>Président :</b>	Zambie — Afrique australe
<b>Premier vice-président :</b>	Kenya — Afrique de l'est
<b>Deuxième vice-président :</b>	Tchad — Afrique centrale
<b>Troisième vice-président:</b>	Sierra Leone — Afrique de l'ouest
<b>Rapporteur:</b>	Mauritanie — Afrique du nord

## **C. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**

11. L'ordre du jour a été adopté.

### **Objectifs de la réunion**

12. Un représentant du secrétariat a donné un bref aperçu de l'objectif de la cinquième Conférence des ministres africains chargés de l'état civil. Elle a souligné que l'objectif principal de la conférence était de fournir des orientations stratégiques et politiques sur les voies d'accès à des systèmes CRVS et de gestion de l'identité numérique holistiques, innovants et intégrés, afin de combler le fossé identitaire en Afrique et de contribuer ainsi à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et à l'Agenda 2030, en particulier objectif de développement durable 16, cible 16.9. Elle a noté que la priorité était d'avoir un engagement renforcé envers les systèmes CRVS et une identité juridique pour tous en Afrique.

## **Session II: Fondements de la transformation numérique**

### **A. Présentation**

13. La session sur les fondements de la transformation numérique a été organisée sous le thème général «Systèmes d'enregistrement de l'état civil modernisés pour la mise en œuvre d'une bonne identité numérique. Présidé par l'hon. Stephen Kampyongo (député), ministre de l'Intérieur de la République de Zambie, le groupe était composé de: L'hon. Patrick Ole Ntutu, Secrétaire administratif en chef, Ministère

de l'intérieur et de la coordination du gouvernement national du Kenya, Hon. M. Tayo Oyetungli, commissaire fédéral à la Commission nationale de la population du Nigéria, M. Aaron Motsoaledi, ministre de l'Intérieur de l'Afrique du Sud et l'hon. Stephen Kampyongo, ministre de l'Intérieur de la Zambie. La session était animée par M. Oliver Chinganya, Directeur du Centre africain de statistique.

## **B. Discussion**

**14.** Au cours de la table ronde qui a suivi, la conférence a dressé un bilan des problèmes qui affectent la bonne mise en œuvre des systèmes CRVS numérisés dans les États membres et des solutions proposées sur la base de l'expérience du Kenya, de l'Afrique du Sud, du Nigéria et de la Zambie. Les participants ont également abordé la question de la délivrance d'un numéro d'identification unique aux citoyens pour la collecte de données au format numérisé en vue de la création d'un processus sans papier. L'avantage d'une approche intégrée et globale pour le CRVS a été noté dans le but de constituer un réservoir de données utile pour toutes les transactions socio-économiques telles que l'éducation et les opérations bancaires. Les participants à la Conférence ont également discuté de l'importance de l'interopérabilité des ressources génétiques avec le secteur de la santé, le secteur privé, les institutions financières. Le ministère de l'éducation a souligné qu'il importe que toutes les parties prenantes collaborent.

## **Recommandations**

**15.** À la lumière des discussions, les ministres ont recommandé ce qui suit :

- i) Les États membres devraient mettre en place des systèmes CRVS intégrés qui garantissent qu'aucun enfant n'est hospitalisé sans identifiant unique à la naissance qui associe l'état civil et les fiches d'identification pour l'octroi sans problème d'un certificat de naissance connecté au registre national de la population.
- ii) Les États membres devraient mettre en place des systèmes CRVS intégrés et interopérables afin de rendre plus efficace la fourniture de services par le biais de différentes fonctions gouvernementales ainsi que du secteur privé.
- iii) Il est nécessaire que les membres fassent preuve d'une volonté politique forte pour accroître leurs investissements dans les systèmes CRVS modernisés et de numérisation.

## **IV. Session III: CRVS et gestion de l'identité pour la recherche des solutions durables aux problèmes des réfugiés, personnes déplacées et rapatriés**

### **Présentation**

**16.** Présidé par l'hon. Stephen Kampyongo (MP), ministre de l'Intérieur de la République de Zambie. Le panel de la séance sur le CRVS et la gestion de l'identité pour la recherche de solutions durables aux problèmes des réfugiés, les personnes déplacées et les rapatriés était composé de : S.E. M. Mme Sagnon Tou Madiara, Vice-Ministre de l'administration territoriale du Burkina Faso, S.E. Zeinu Jemal, ministre d'État pour la paix de l'Éthiopie, l'hon. Kahinda Otafire, ministre de la Justice de la République d'Ouganda, S.E. Dr. Abdoulaye Alkadi, représentant du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation du Mali, S.E. Dr. Ahmadou Lamine Samateh, Ministre de la Santé de Gambie.

**17.** Les ministres ont pris note de la présentation du HCR qui a souligné : (i) la nécessité et l'intégration de systèmes CRVS en tenant compte des réfugiés, (ii) les défis rencontrés par les réfugiés non enregistrés, (iii) le rôle du HCR pour l'enregistrement des réfugiés (iv) le problème de l'apatridie et (v) la nécessité croissante de prendre en compte l'impact du changement climatique comme source de déplacement de population.

## **Discussion**

**18.** Tenant compte de l'expérience du Burkina Faso, de l'Éthiopie, du Mali, de l'Ouganda et de la Zambie, les ministres ont discuté du rôle du CRVS et de la gestion de l'identité dans la recherche de solutions durables pour les réfugiés, les personnes déplacées et les rapatriés en vue de garantir leur bien-être dans les pays d'accueil. Il a été noté que le nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays avait augmenté au cours de la dernière décennie en raison de la résurgence des conflits, de l'insécurité due au terrorisme et des effets du changement climatique. L'importance de CRVS était de faciliter la fourniture de l'aide humanitaire. L'enregistrement des enfants à la naissance a également fait l'objet de discussion. Un débat approfondi a porté sur le rôle du CRVS dans la prévention de l'apatridie. Tenant compte de l'expérience du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, il a été noté que la mise en place de systèmes et de politiques inclusives en matière de CRVS pour les réfugiés au niveau national était essentielle pour assurer leur bien-être. À cette fin, les États membres ont été encouragés à adopter une approche innovante visant à relier l'enregistrement des réfugiés aux systèmes nationaux d'enregistrement. Le cas de l'enregistrement des enfants de moins de cinq ans a également été abordé dans la perspective de faciliter leur inscription à la naissance dans les registres nationaux pour que leur éducation ne soit pas confrontée au problème de l'apatridie.

## **Recommandations**

**19.** Après la discussion, les ministres ont formulé les recommandations suivantes:

- i) les États membres accueillant des réfugiés devraient modifier leur législation afin de créer des systèmes formalisant l'intégration, la protection et l'assistance, y compris le CRVS pour les réfugiés, les rapatriés, les PDI et principalement;
- ii) les États membres devraient concevoir des programmes de petites entreprises pour les réfugiés afin de faciliter leur intégration dans la sphère socio-économique du pays d'accueil;
- iii) les États membres devraient favoriser la mise en place de systèmes d'enregistrement des identifications robustes et inclusifs, notamment l'enregistrement des naissances, les documents d'identité et de voyage des réfugiés, afin d'éviter le retour des apatrides;
- iv) les États membres devraient adopter des lois et des politiques renforçant les institutions existantes responsables du CRVS afin de garantir l'enregistrement des naissances en temps voulu, obligatoire et gratuit pour tous les enfants, y compris les réfugiés, les migrants, les personnes déplacées, les enfants apatrides dans les pays d'accueil;

- v) les États membres devraient s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité et des conflits pour réduire les cas d'apatridie et œuvrer pour la paix et la sécurité et parvenir à un développement inclusif ;
- vi) les États membres, avec le soutien de la Commission de l'Union africaine, de la CEA et de la BAD, devraient consacrer davantage de ressources financières, humaines et techniques au renforcement de leurs systèmes CRVS. La mobilisation des ressources devrait se faire par le biais de partenariats avec d'autres parties prenantes telles que le secteur privé et les partenaires de développement.

## **V. Session IV: l'enregistrement des actes d'état civil en tant que fondement des systèmes d'identité juridique**

### **Présentation**

**20.** Sous le thème général "Intégration du système CRVS, de la gestion de l'identité juridique et d'autres systèmes à l'ère numérique", la session sur l'enregistrement des actes d'état civil en tant que fondement des systèmes d'identité juridique a été présidée par Hon. Stephen Kampyongo (MP), ministre de l'Intérieur de la République de Zambie. Le panel était composé de : Hon. Vincent Sowah Odetei (député), vice-ministre de la Communication du Ghana, l'hon. A. Viafee Tulay, Vice-Ministre de la planification des politiques, de la recherche et du développement du Libéria, Hon. Edward Amine Soloku, Ministre des affaires intérieures de la Sierra Leone, Hon. Cain Mathema, ministre de l'Intérieur et du Patrimoine culturel du Zimbabwe.

### **Discussion**

**21.** Au cours du débat qui a suivi, les participants ont reconnu les systèmes CRVS, fondements de l'identité juridique, car ils jouent un rôle essentiel dans la réalisation de nombreux droits de l'homme consacrés dans les conventions et déclarations internationales. Il a été noté que les systèmes CRVS, intégrés aux systèmes nationaux de gestion de l'identification, sont essentiels pour promouvoir la bonne gouvernance, créer des sociétés inclusives, protéger les droits de l'homme, assurer la prestation correcte des services publics et lutter contre les inégalités.

### **Recommandations**

- 22.** Après la discussion, les ministres ont formulé les recommandations suivantes:
- i) les États membres doivent renforcer l'efficacité de leurs systèmes CRVS afin de garantir la protection de tous les citoyens;
  - ii) les États membres sont encouragés à mettre en place une législation sur la protection des données afin d'éviter les manipulations et les fraudes.

## **VI. Session VI: Initiatives des États membres**

**23.** Au cours de cette session, la Conférence a pris note de l'expérience, des enseignements tirés et des meilleures pratiques en Zambie, en Namibie, en Angola... dans la perspective de la mise en place de systèmes de CRVS et de gestion de l'identité inclusifs.



**24.** Le représentant de la Zambie a présenté une analyse de la situation du système CRVS fondée sur l'évaluation nationale du système CRVS réalisée entre 2013 et 2014. Il a été noté que la Zambie utilisait le système manuel et passait actuellement vers un système numérique CRVS afin de garantir l'inclusion de tous les citoyens dans le CRVS et le registre national de la population. Il a évoqué l'interopérabilité du nouveau système (Smart Zambia) afin d'assurer la coordination de toutes les parties prenantes engagées dans le CRVS et le processus d'identification. Il a en outre été noté que la numérisation du processus conduirait à la délivrance de cartes électroniques capturant des données biométriques.

**25.** Le représentant de la Namibie a présenté les actions menées avec succès par son pays pour renforcer le CRVS et les systèmes de gestion de l'identité. Il a souligné les efforts déployés pour mettre en place un système CRVS intégré reliant les bureaux publics incorporés dans le programme de gouvernance électronique. Il a fait allusion à l'appui des Nations Unies, bien que le gouvernement ait joué un rôle majeur dans la gestion et le maintien du processus. Il a souligné les difficultés rencontrées et les solutions proposées pour assurer l'interopérabilité de toutes les institutions, notamment des ministères.

**26.** Le représentant de l'Angola a indiqué que plus de 40% des citoyens n'étaient pas enregistrés et ne pouvaient donc pas jouir de l'identité juridique. Il a donné des détails sur la nouvelle stratégie du pays en matière de CRVS, qui vise à renforcer les systèmes existants pour fournir l'enregistrement et l'identité juridique à tous les citoyens d'ici 2020. Il a indiqué que la nouvelle stratégie garantirait que toutes les naissances soient enregistrées dans le système afin de permettre aux enfants de bénéficier de l'identité et de l'inclusion juridiques dans la sphère socio-économique juridique. Il a souligné l'importance des campagnes de sensibilisation, de la numérisation et de l'interopérabilité des institutions gouvernementales et du secteur privé pour l'enregistrement et la gestion de l'identité juridique.

**27.** Le représentant de Sao Tomé-et-Principe a informé les participants à la Conférence des difficultés rencontrées par le gouvernement en matière de politique générale en vue de la délivrance de certificats de naissance. Elle a noté que le gouvernement s'était engagé dans un processus de numérisation pour s'assurer que toutes les naissances sont enregistrées. Elle a souligné l'importance d'une approche holistique et intégrée incluant toutes les parties prenantes concernées. Il a également souligné le rôle des partenaires de développement dans ce processus de transformation.

## **Recommandation**

- i) Les États membres devraient veiller à ce que les habitants des zones rurales disposent des compétences suffisantes en TIC pour pouvoir utiliser le système numérisé sans difficulté.
- ii) Les États membres sont encouragés à adopter les 'meilleures pratiques et les enseignements tirés des systèmes CRVS du Compendium sur l'enregistrement civil, qui pourraient être téléchargés à partir des systèmes CRVS.

- iii) Les partenaires de développement sont invités à continuer à aider les États membres à renforcer leurs systèmes CRVS et de gestion de l'identité.

## **VII. Session VII: Déclarations des partenaires**

**28.** Dans leurs exposés respectifs, les représentants de la BAD, de l'UNICEF, de l'OMS, du Centre d'excellence pour le CRVS et du Fonds mondial de financement, Plan International, ont réaffirmé leur engagement à aider les États membres à mettre en place des systèmes nationaux améliorés de CRVS pour renforcer l'enregistrement des naissances.

### **Recommandation**

**29.** À la lumière de la discussion, les États membres ont salué le soutien des partenaires et ont appelé à un soutien accru et continu à l'amélioration du système CRVS et des systèmes d'identité nationale dans les États membres.

## **VIII. Session VIII: Présentation du projet de conclusions et recommandations de la réunion d'experts**

**30.** Les participants ont pris note du rapport de la réunion d'experts. En examinant le rapport, les ministres ont formulé les recommandations suivantes :

### **Sur l'enregistrement des actes d'état civil en tant que fondement des systèmes d'identité juridique**

- (a) Encourager les États membres à mettre en œuvre le programme d'identité juridique des Nations Unies;
- (b) Inviter les États membres à mettre en place un enregistrement et une identité intégrés et interopérables, associés à un numéro d'identifiant unique, afin de rendre plus efficace la prestation de services entre les différentes fonctions publiques et le secteur privé;
- (c) Encourager les États membres à investir davantage dans la numérisation afin de faciliter l'interopérabilité des fonctions gouvernementales;
- (d) Demander aux États membres de renforcer la collaboration entre les bureaux de statistique nationaux et toutes les institutions concernées participant à la gestion de l'état civil et de l'identité légale;
- (e) Inviter les États membres à mettre en œuvre efficacement la Convention de l'OUA de 1969 sur certains aspects des réfugiés en Afrique, la Convention de l'UA sur les personnes déplacées à l'intérieur du territoire et d'autres lois sur les droits de l'homme, y compris celles régissant la nationalité et la prévention de l'apatridie. Ces cadres mettent en évidence le rôle et la responsabilité primordiaux des États membres, qui doivent être renforcés. L'objectif est de réduire leur dépendance à l'égard du HCR et d'autres partenaires en matière de protection et d'assistance, y compris en ce qui concerne les réfugiés, les personnes déplacées, les rapatriés, les apatrides et en particulier les enfants nés de familles monoparentales;

- (f) Demander à la CEA de renforcer son cadre de surveillance en ligne existant pour suivre les progrès réalisés aux niveaux national et régional en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et d'en partager les résultats avec la Commission de l'Union africaine et la BAD;
- (g) Demander à la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec la CEA et la BAD, y compris le groupe restreint, d'autres partenaires de développement et le secteur privé, de créer une plate-forme de connaissances constituant une priorité pour le partage d'expériences et d'histoires de réussite afin de renforcer leurs systèmes CRVS et d'identité;
- (h) Demander à la CUA et à la CEA d'aider les pays à harmoniser les législations régissant l'enregistrement des faits d'état civil et la gestion de l'identité numérique, y compris l'interopérabilité des systèmes;
- (i) Demander à la BAD de soutenir les pays et le secrétariat de l'APAI-CRVS par le biais de ses mécanismes de financement et de ses efforts de mobilisation de ressources.

### **Sur les approches innovantes dans l'amélioration des systèmes CRVS**

- (a) Encourage les États membres à appliquer une approche centrée sur les processus pour évaluer, analyser et redéfinir les processus opérationnels du système CRVS afin d'améliorer l'efficacité globale et de veiller à ce que les solutions numériques soient adaptées à leurs objectifs; les normes sont conformes, configurables et administrables localement, et évitent le verrouillage du fournisseur; et financièrement viables avec un coût total de possession clair;
- (b) Encourager les États membres à envisager de décentraliser les systèmes d'enregistrement afin d'améliorer la couverture;
- (c) Demander à la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec la CEA et d'autres partenaires, de finaliser la stratégie de transformation numérique, qui comprend des informations sur les options d'hébergement rentables telles que les services en nuage, et de la diffuser aux États membres.

### **Examen des progrès et problèmes de mise en œuvre**

- (a) Encourage les États membres à utiliser les directives pour la rédaction de mémorandums d'accord afin d'améliorer la coordination des efforts déployés par les parties prenantes pour renforcer les systèmes CRVS;
- (b) Demander à la CUA et au CDC-Afrique de fournir des orientations et d'aider également les États membres à mobiliser des ressources pour renforcer les systèmes de surveillance de la mortalité et le CRVS;
- (c) Demander à la CEA, au centre d'excellence et aux stratégies vitales, de finaliser le cadre d'amélioration des systèmes CRVS centré sur les processus, et mener des projets pilotes dans au moins deux pays, notamment en organisant des ateliers de formation pour renforcer les capacités;

- (d) Demander à la CEA d'organiser des ateliers de formation sur l'application des directives pour la rédaction de mémorandums d'accord, tout en reconnaissant la nécessité de renforcer les compétences des professionnels qui travaillent dans les domaines de l'état civil et de l'identité juridique;
- (e) Demander à la CEA et au centre d'excellence pour le CRVS de mettre régulièrement à jour les instantanés en ligne des documents du CRVS en collaboration avec les pays respectifs, afin de suivre le paysage changeant du système CRVS et de s'étendre à l'ensemble des États membres.

### **Sur l'accélération de l'amélioration des systèmes CRVS dans les pays africains**

- (a) Encourager les États membres à veiller à ce que les mariages et divorces civils, coutumiers et religieux soient enregistrés conformément à la législation nationale;
- (b) Encourager les États membres à publier régulièrement des statistiques de l'état civil sur les naissances, mariages, divorces et décès, y compris les causes de décès, même incomplets, ce qui devrait être adopté comme stratégie de renforcement des systèmes CRVS;
- (c) Les États membres sont encouragés à établir des mécanismes opérationnels pour l'harmonisation des données afin d'atteindre la cible 3.6 de l'objectif de développement durable n° 3, visant à réduire de moitié le nombre de décès dus à des accidents de la route d'ici 2020;
- (d) Inviter les États membres à renforcer leur collaboration avec les parties prenantes participant à la collecte de données sur les accidents de la route, en particulier en ce qui concerne le CRVS, le secteur de la santé, la police, le système judiciaire et les sociétés civiles;
- (e) Inviter les États membres à institutionnaliser le lien entre les agences chargées de l'enregistrement des faits d'état civil et le secteur de la santé afin de veiller à ce que les naissances et les décès soient officiellement enregistrés.
- (f) Inviter les États membres, avec l'appui de la CUA, de la CEA et d'autres partenaires de développement, à poursuivre le renforcement des capacités à tous les niveaux afin d'améliorer la production et la diffusion de statistiques de l'état civil à partir des systèmes d'état civil;
- (g) Les États membres sont encouragés à financer la production et la diffusion de statistiques de l'état civil de manière à en assurer la durabilité;
- (h) Inviter les États membres à mettre au point un système d'identité holistique utilisant le registre de l'état civil, y compris tous les événements de l'état civil, en tant que source de données d'identité pour la délivrance des justificatifs d'identité et la gestion de l'identité;

- (i) Encourager les États membres à renforcer la formation des officiers de l'administration civile inférieurs afin d'améliorer la qualité et la couverture de l'enregistrement civil et de produire des statistiques de l'état civil;
- (j) Encourager les États membres à fournir des statistiques démographiques de bonne qualité fondées sur l'état civil à l'appui de l'Agenda 2063, de l'Agenda 2030 pour le développement durable et la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD @ 25);
- (k) Les États membres sont encouragés à partager leurs expériences et leçons en ce qui concerne le lancement d'un système numérique afin d'améliorer leurs systèmes CRVS ;
- (l) Encourager les États membres à élaborer un plan de mise en œuvre de la CIM 11 sur la base des directives de l'OMS;
- (m) Encourager les États membres à élaborer une feuille de route pour la création d'un outil d'infographie de haute qualité préparé par l'OMS sur les causes de décès et à l'adapter, si possible, aux contextes nationaux;
- (n) Les États membres sont encouragés à améliorer l'enregistrement des décès et de leurs causes comme un impératif de santé publique, afin de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable;
- (o) Demander à la Commission de l'Union africaine de collaborer avec les États membres et les partenaires de développement pour renforcer les capacités afin de produire des informations sur la mortalité et les causes de décès à l'appui au programme de surveillance de la mortalité des CDC-Afrique;
- (p) Encourager les États membres à mettre en place un système holistique d'identité utilisant le registre de l'état civil comme fondement des caractéristiques de l'identité légale les plus récentes;
- (q) La Commission de l'Union africaine, avec le soutien de Statistics Sweden, Statistics Norway et d'autres partenaires de développement, doit fournir une assistance technique aux États membres, aux Communautés économiques régionales et aux organes de l'Union africaine pour améliorer l'enregistrement des migrants dans le système d'enregistrement des faits d'état civil;
- (r) La Commission de l'Union africaine devrait encourager la coopération entre les États membres afin d'améliorer l'enregistrement des migrants dans le système d'enregistrement des faits d'état civil;
- (s) Demander au groupe de travail sur l'identité juridique des Nations Unies de soutenir la mise en œuvre du programme relatif à l'identité juridique des Nations Unies, qui garantit une approche globale de l'enregistrement des faits d'état civil, des statistiques démographiques et de la gestion de l'identité; et

- (t) Demander à la CEA d'intensifier ses efforts en augmentant le nombre de pays pilotes participant actuellement au programme de l'agenda des Nations Unies pour l'identité, afin que tous les pays d'Afrique en bénéficient dans les plus brefs délais, en tenant compte d'une répartition géographique équitable.

### **Comité intérimaire des directeurs généraux de l'état civil : informations sur les activités**

- (a) Les participants ont demandé au Département des affaires économiques de soumettre la question du sous-comité sur l'enregistrement des faits d'état civil au quatrième Comité technique spécialisé sur les finances en vue d'accélérer sa mise en œuvre complète.
- (b) Les États membres ont encouragé la CUA et la CEA à continuer d'œuvrer pour la mise en œuvre des programmes et stratégies existants, ainsi que de la décennie sur le repositionnement du CRVS en Afrique, dans l'attente de la mise en service du Sous-comité.
- (c) Demander à la CEA de continuer à soutenir les travaux du Comité intérimaire des directeurs généraux de l'état civil en attendant l'institution du Sous-comité au titre du CTS pertinent.

### **Tirer parti des partenariats dans les initiatives d'amélioration des systèmes CRVS**

- Exhorter les partenaires de développement à continuer à soutenir l'amélioration du système CRVS et des systèmes d'identité nationaux aux niveaux des États membres, des régions et du continent.

## **IX. Session XI: Examen et adoption de la déclaration ministérielle**

31. La déclaration ministérielle a été adoptée avec des amendements (annexe I du rapport de la Conférence des ministres)

### **Questions diverses**

32. Les participants à la Conférence a accepté la proposition faite par la République du Mozambique d'accueillir la sixième Conférence des ministres responsables de l'enregistrement des faits d'état civil. Les ministres ont été informés que les dates de la Conférence seraient communiquées ultérieurement.

## **X. Session X : Clôture de la conférence**

### **Motion de remerciements**

33. Dans ses remarques de clôture, le Président du Bureau a remercié tous les participants pour leurs interventions qui ont enrichi le débat et les recommandations et a souhaité aux participants un bon retour dans leurs pays respectifs. Il a réaffirmé que la Commission de l'UA devrait prendre les mesures nécessaires pour la mise en place effective du Sous-comité des directeurs généraux de l'état civil, conformément au règlement intérieur de l'UA, avant la sixième Conférence des ministres chargés du CRVS en 2021.

**34.** Le vice-président de la Commission de l'Union africaine a remercié le gouvernement et le peuple de la République de Zambie pour l'accueil chaleureux, l'excellente organisation de la Conférence et la généreuse hospitalité offerte à tous les délégués. Il a également remercié les partenaires, la direction et le personnel des services de conférence et tous ceux qui ont œuvré au succès de l'organisation de la conférence.